

En Corse, l'immigration étrangère répond aux besoins de main d'œuvre

Insee Flash Corse • n° 103 • Février 2026

En 2022, 21 500 immigrés étrangers de 15 à 64 ans vivent en Corse, soit 10 % de la population insulaire en âge de travailler. La structure de l'emploi régional favorise l'emploi d'immigrés étrangers. Issus en grande partie de l'Union européenne, ils constituent une immigration de travail. Plus fréquemment en emploi sur l'île que dans toutes autres régions, ils exercent généralement un métier en pénurie de main d'œuvre dans la construction, l'agriculture ou le tourisme. Leur sexe et leur nationalité déterminent leur profession, les inégalités de genre étant très marquées.

En partenariat avec :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

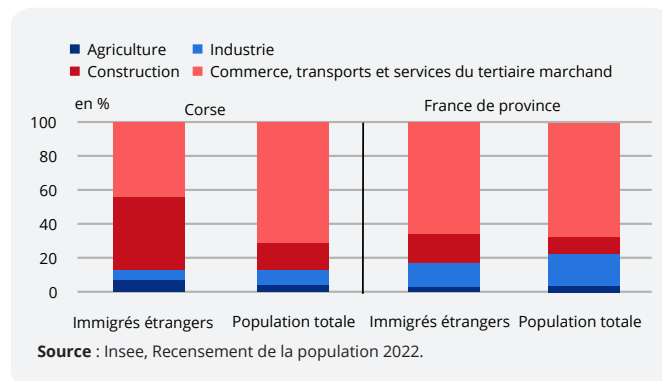
En 2022, 21 500 **immigrés étrangers** de 15 à 64 ans résident en Corse ► **définition**. Nés à l'étranger et n'ayant pas acquis la nationalité française, ils représentent 10 % de la population en âge de travailler, soit 4 points de plus qu'en France de province. Cette part est stable depuis 2012. La Corse se situe ainsi à la tête des régions de province derrière Provence-Alpes-Côte-d'Azur (9 %).

Un recours à la main d'oeuvre étrangère répondant aux besoins de l'économie

En Corse, 61 % des étrangers en âge de travailler occupent un emploi. Ce taux dépasse nettement la moyenne de province à 53 %, et place la Corse en tête des régions. Cette situation s'explique par le fait que les immigrés étrangers viennent essentiellement en Corse pour travailler, en particulier dans les métiers du bâtiment, des services à la personne ou du tourisme. Or, ce sont des secteurs particulièrement présents dans la structure de l'emploi insulaire ► **figure 1**, secteurs qui manifestent des pénuries de main d'oeuvre. Sur l'île, 43 % des travailleurs immigrés étrangers œuvrent dans la construction contre 17 % en province. Ils occupent aussi plus souvent un métier dans l'agriculture (7 % contre 3 %). À l'inverse, ils exercent moins fréquemment dans le tertiaire marchand sur l'île qu'en province (44 % contre 67 %).

En Corse, 60 % des immigrés étrangers **en emploi** ► **définition** proviennent de l'Union Européenne. Comme en 2018, les Portugais sont les plus présents (34 %) devant les Roumains (10 %), puis les Italiens (7 %). Les ressortissants des pays du

► 1. Structure de l'emploi marchand en Corse selon le statut de population

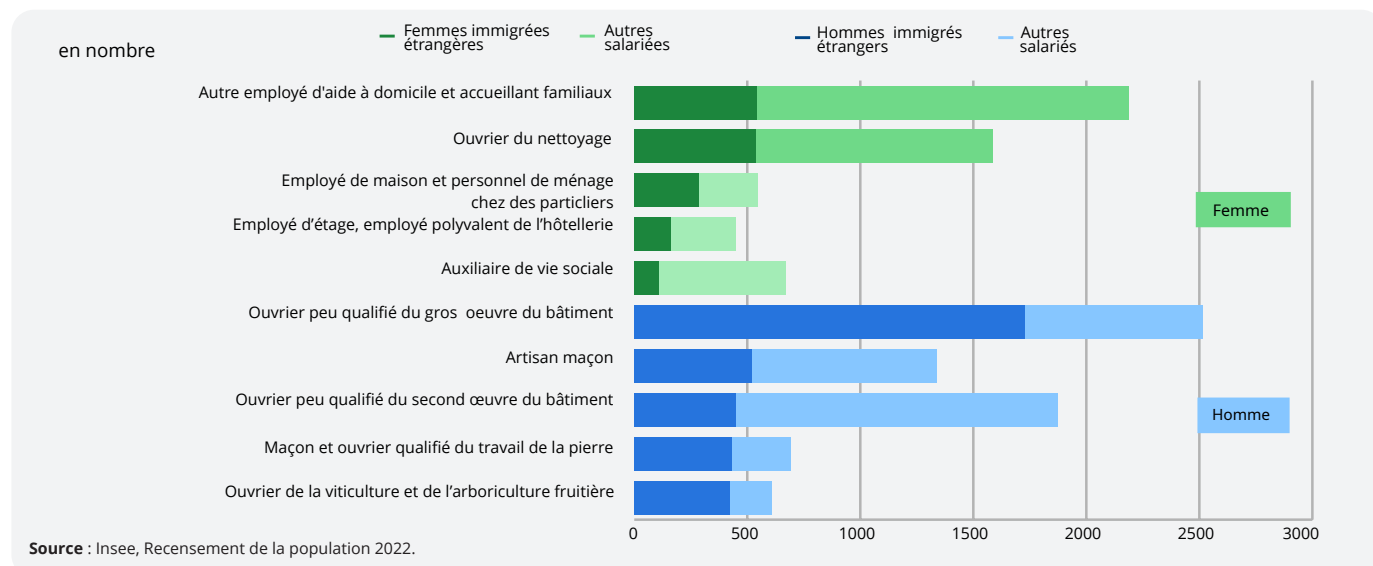


Maghreb représentent 36 % de l'immigration étrangère : trois quarts d'entre eux sont Marocains.

Les immigrés étrangers occupent des métiers en tension

Parmi les 13 000 immigrés étrangers en emploi, 72 % occupent des métiers dit « en tension », où les offres d'emploi dépassent largement le nombre de candidatures ► **encadré**. C'est surtout le cas pour les hommes, à 79 % contre 55 % pour les femmes. En Corse, les stéréotypes professionnels se manifestent par une répartition des métiers selon le secteur, l'origine et le genre des travailleurs étrangers ► **figure 2**. D'une part, les Portugais se spécialisent dans la construction (artisans, ouvriers, qualifié ou non) alors que les Marocains travaillent plutôt dans les secteurs de l'agriculture ou de l'industrie agroalimentaire. D'autre part, les Portugaises occupent plus souvent des métiers de service comme employées de maison ou employées d'étage dans l'hôtellerie. Quant aux Marocaines, elles s'orientent davantage dans le secteur de l'action sociale (aides à domicile, assistantes maternelles).

► 2. Les cinq principaux métiers exercés par les hommes et femmes immigrés étrangers



Les inégalités de genre face à l'emploi pèsent davantage sur les femmes étrangères

Si le **taux d'emploi** ► **définition** des immigrés étrangers est plus élevé en Corse, c'est essentiellement le fait des hommes dont 76 % sont en emploi, soit 14 points de plus qu'en France de province ► **figure 3**. En revanche, les femmes immigrées étrangères sont moins souvent en emploi sur l'île (41 %) qu'en province (44 %). Plus importante en Corse, la différence d'insertion professionnelle entre femmes et hommes immigrés, s'explique par deux facteurs principaux. D'une part, les femmes immigrées étrangères occupent souvent des métiers peu qualifiés mais très féminisés, tels que les services à la personne (auxiliaires de vie par exemple), qui exigent cependant une maîtrise en lecture, en écriture et en calcul. Les emplois occupés par les hommes immigrés requièrent généralement moins de compétences linguistiques. Or, quelle que soit leur nationalité, y compris française, les femmes ayant des difficultés à l'écrit sont bien moins en emploi que celles qui n'en ont pas (-39 points). Chez les hommes, cet écart est moins important (-12 points) [Pilorge, 2025]. D'autre part, le moindre taux d'emploi des femmes par rapport aux hommes immigrés peut traduire un modèle de division familiale du travail dans lequel la femme reste au foyer et ne participe pas au marché du travail. En France, ce modèle serait plus fréquent chez les immigrés et les descendants d'immigrés [Pora, Meurs, 2025]. ●

Barbara Luquet, Karine Gormon (Insee)

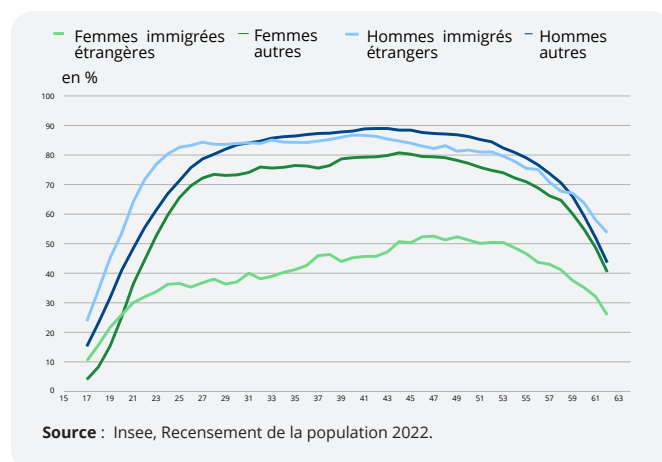
► Encadré - Le mot de la Dreets

La Dreets de Corse s'associe à l'Insee pour réaliser une étude sur les immigrés étrangers en Corse, afin de mieux les connaître (insertion, métiers exercés, etc.) et de pouvoir répondre à leurs besoins en matière d'emploi. En effet, l'insertion professionnelle des étrangers en situation régulière est l'une des priorités du gouvernement dans le cadre de la loi pour le plein emploi (Instruction du 26 juin 2025).

► Source

Cette étude repose sur l'exploitation des données du recensement 2022. Le champ retenu couvre l'ensemble des personnes immigrées étrangères de 15 à 64 ans résidant en Corse, y compris celles vivant en communautés ou sans domicile. Les évolutions sont calculées à partir du millésime 2012.

► 3. Taux d'emploi selon le statut de population en moyenne glissante sur cinq ans



► Définition

Un **immigré étranger** est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, n'ayant pas acquis la nationalité française. La qualité d'immigré est permanente. Cette définition se distingue de celle d'étranger : personne n'ayant pas la nationalité française, mais qui peut être née en France.

Les personnes **en emploi** au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du BIT.

Le **taux d'emploi** rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.).

► Pour en savoir plus

- Pilorge C., « Les difficultés à l'écrit ou en calcul pénalisent l'insertion professionnelle, surtout celle des femmes et des peu ou pas diplômés », Insee Première n° 2080, octobre 2025.
- Pora P. et al. « L'effet de la parentalité sur le taux d'activité des mères immigrées et descendantes d'immigrées ne dépend pas de leur opinion sur les inégalités de genre sur le marché du travail », Insee Analyses n° 110, juin 2025.

